



Coefficient trop bas pour profil de poste supérieur

Par **djidji**, le **12/07/2012** à **19:54**

bonsoir, j'ai posé ma démission car j'occupe un poste d'agent administratif depuis presque 2 ans, mais j'exécute les tâches d'un technicien qualifié. J'avais demandé à revoir mon coefficient et de passer au moins en qualité d'agent administratif principal.

Réponse de l'employeur : pas possible nous n'avons pas le budget.

Voilà que je démissionne et j'apprends que l'on va me remplacer par un technicien qualifié !!

Y'a-t-il un recours me concernant ?

Merci pour vos réponses, car je me sens vraiment lésée.

j'attends votre aide

Par **P.M.**, le **12/07/2012** à **20:47**

Bonjour,

Vous pourriez éventuellement, si vous ne l'avez pas fait, exposer vos griefs pour expliquer votre démission par lettre recommandée avec AR et saisir le Conseil de Prud'Hommes mais il faudrait savoir si votre demande et la réponse de l'employeur ont été faites par courrier...

Par **djidji**, le **12/07/2012** à **20:54**

merci d'avoir pris le temps de répondre, mais malheureusement sur ma lettre de démission, le motif n'était pas mentionné.

concernant ma demande, j'en avais fait part aux délégués du personnel mais uniquement oralement.

la réponse de l'employeur était également orale, j'ai seulement un mail où j'explique clairement que mon profil de poste doit être revu par rapport à mon salaire.

un autre mail a été envoyé aux délégués du personnel, aujourd'hui afin de leur expliquer ce qu'il se passe sur mon poste.

merci

Par **P.M.**, le **12/07/2012** à **22:01**

Si votre démission est relativement récente, vous pourriez encore exposer vos griefs comme je vous l'ai indiqué...

Vous pourriez par la suite faire état de vos messages électroniques même si des lettres recommandées avec AR auraient été préférables...

Par **djidji**, le **12/07/2012** à **23:34**

merci, c'est ce que je vais faire car j'entame ma période de préavis donc je suis toujours en poste
cordialement